

Descriptif général des travaux



Nouveau lotissement

Juprelle, Chaussée de Tongres

Numéro 350



Maisons Massives Certifiées Basse Energie

Entreprise Générale de Construction BBV

Rue de Juprelle, 8 - 4432 Alleur - 04/228.82.00 - info@bbvbelgium.com

Nos références et nos sociétés immobilières sur WWW.BBVBELGIUM.COM



S.A. Société de Promotion Immobilière

Sommaire

Sommaire	1
Qui est le promoteur immobilier de ce projet ?	3
Qui est l'entreprise générale de construction ?	3
Présentation du projet.....	4
Gros œuvre	7
1. Maçonnerie.....	7
1.1. Béton de fondation	7
1.2 Canalisations et citerne d'eau de pluie	8
1.3 Raccordements extérieurs	8
1.4 Protection contre l'humidité	8
1.5 Planchers en hourdis du rez-de-chaussée	8
1.6 Planchers en hourdis des étages.....	9
1.7 Maçonnerie d'élévation des murs extérieurs	9
1.8 Murs intérieurs	9
1.9 Cheminées.....	10
1.10 Seuils.....	10
1.11 Aciers	10
1.12 Linteaux.....	10
1.13 Ventilation	10
1.14 Boucle de terre	10
1.15 Terrasses	11
1.16 Garages.....	11
2. Charpente.....	11
3. Couverture	11
3.1 Tuile	11
3.2 Sous toiture.....	11
3.3 Zinguerie	12
4. Menuiserie extérieure	12
5. Rejointoiement des maçonneries	13
6. Remblais bruts.....	13
Remarques générales.....	13
Les parachèvements.....	14
1. Menuiseries intérieures.....	14
1.1 Portes intérieures	14
1.2 Parquet.....	14
1.3 Escaliers.....	14

2. Mur et plafond.....	14
3. Tablettes	15
4. Chape, isolation thermique et phonique des sols.....	15
5. Carrelage - faïence.....	15
6. Chauffage Pompe à Chaleur, chauffage SOL	16
7. Electricité	16
8. Sanitaire	18
9. Ventilation	20
10. Cuisine équipée (EN OPTION)	20
Remarques générales.....	21
Notes	22

Qui est le promoteur immobilier de ce projet ?

Enregistrée sous le numéro d'entreprise BE0453.856.961, SOGEPRO est une société de promotion immobilière qui se développe en région liégeoise depuis 1994. Elle est pilotée par Lucien Beciani qui est également gérant de l'entreprise générale de construction BBV. SOGEPRO, de par sa longue expérience, réalise et oriente ses projets immobiliers en fonction des besoins des futurs acquéreurs : familles, couples ou investisseurs.

SOGEPRO est le promoteur qui s'appuie sur son partenaire, l'entreprise de construction BBV, en vue de concrétiser tous ses projets immobiliers et, notamment les 2 maisons détaillées dans ce descriptif.

Qui est l'entreprise générale de construction ?

BBV Groupe (enregistrée sous le numéro d'entreprise BE0415.800.990) est une entreprise générale de construction qui a été fondée en 1975. Notre entreprise, à caractère familial, a pris une place de plus en plus active sur le marché de la construction à partir de l'année 2000. Depuis, elle n'a cessé de se développer et d'agrandir la gamme de services proposés à ses clients. BBV compte, à ce jour, plus de **400 réalisations** à son actif en province de Liège.

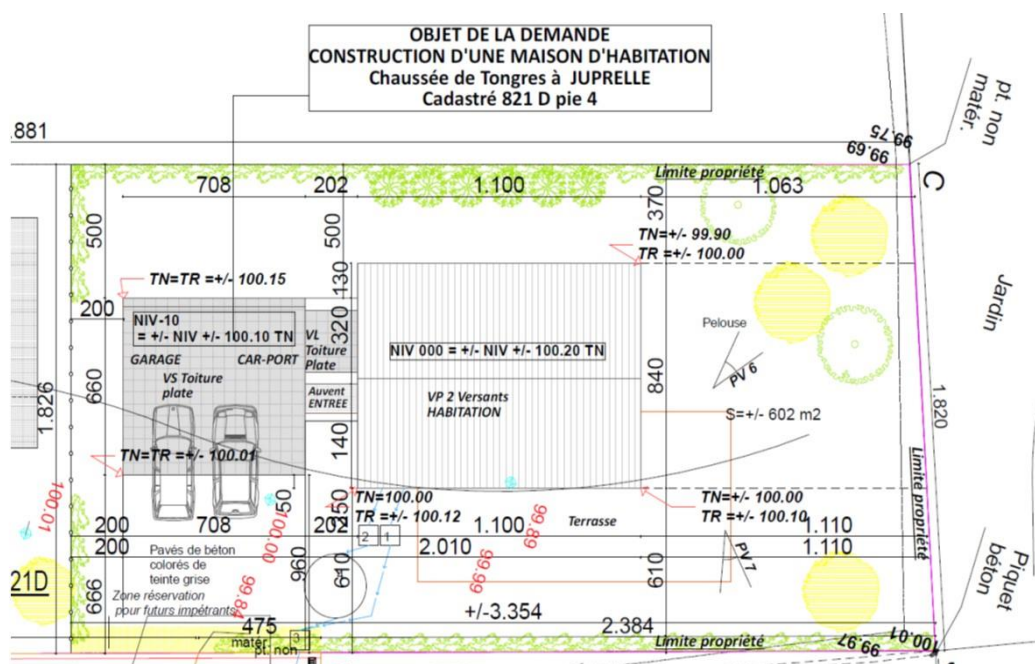
Comme vous le lirez dans ce descriptif des travaux, notre entreprise dispose du savoir-faire nécessaire à l'édification de "**Constructions Massives**" certifiées "**Basse Energie**", conformes aux requis énergétiques en vigueur. Par ailleurs, BBV a le contrôle technique du gros-œuvre ainsi que de la menuiserie extérieure via ses deux filiales : **BBV GO** (BE0838.700.701) et **BBV ALU** (BE0833.946.909). L'entreprise dispose également d'une équipe de finisseurs qui prépare chaque logement avec soin avant le transfert de propriété.

L'objectif de l'entreprise est de mettre à disposition de son client son expérience et son savoir-faire pour qu'il puisse vivre son projet en toute sérénité.

Au fil des années, BBV, entreprise générale de construction, a gagné la confiance de plusieurs sociétés de promotions immobilières dont le but principal est de vendre des biens luxueux dans des endroits d'exception tout en se reposant sur un constructeur fiable, solide et ayant fait ses preuves. Les actionnaires de ces sociétés proviennent de différents horizons et enrichissent jour après jour les réflexions sur l'avenir du parc immobilier wallon, les techniques de construction et les besoins spécifiques de celui-ci.

Présentation du projet

BBV réalise une maison 4 façades **Basse Energie** édifiées dans un nouveau lotissement, en seconde zone de la chaussée de Tongres à hauteur du numéro 350 à 4450 Juprelle (centre). La superficie totale dédiée au projet est d'environ 609 m². Voici le plan d'implantation :



La maison a une surface plancher de 218m².

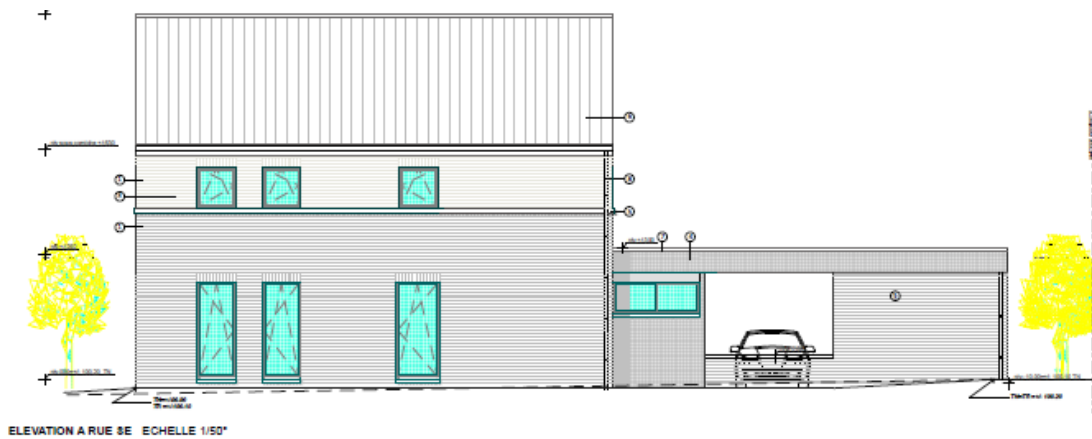
Les maisons sont dotées de 3 chambres ; 1 sdb ; 2 WC indépendants ; 1 vaste cuisine/SàM ; 1 séjour ; 1 hall d'entrée ; 1 hall de nuit ; 1 terrasse. Au niveau du RDC se trouve un garage 1 voiture et 1 carport. Enfin, 1 jardin privatif d'une

surface équivalente aux surfaces, ci-dessus, déduction de la surface construite qui est de +/- 450 m² au sol.

Depuis plus de 20 ans, BBV réalise des immeubles de qualité et met un point d'honneur à utiliser des matériaux nobles et à soigner l'aspect esthétique. L'immeuble est homogène et bien intégré dans le profil du terrain naturel. Les matériaux suivants sont retenus :

- ✓ briques en provenance d'un grand fabricant belge - Vandersanden Vieille Meuse
- ✓ seuil en pierres bleues
- ✓ châssis en PVC (pour les fenêtres) ton gris
- ✓ joints ton clair sur le volume principal.





En façade avant, un soin particulier a été porté à l'architecture de la maison combinant toiture plate et toiture en pente.

Des terrasses accessibles par le séjour et la cuisine au travers un grand châssis coulissant en aluminium pour plus de confort sont astucieusement positionnées.

La maison se situe dans un nouveau lotissement dans le village de Juprelle, sur la chaussée de Tongres mais en seconde zone. Une voie d'accès au lotissement est prévue sur plus de 50m. L'avantage est que la maison est proche des commodités commerces (100m), écoles (200m), hôpital (5km) et axes autoroutiers (5km).

Vous découvrirez notre descriptif complet des travaux ci-après dans lequel sont décrits nos techniques de construction, nos matériaux, nos finitions. En quelques lignes, reprenons les points forts de notre projet :

- Très bonne performance énergétique (basse énergie) ;
- Portes de garage sectionnelles motorisées ;
- **Système de ventilation C+ smartzone - Renson ;**
- Carrelage et plinthes dans toutes les pièces de vie ;
- Parquets et plinthes dans les pièces de nuit ;
- Portes intérieures tubulaires surfacée chêne ;
- Equipement sanitaire complet ;
- Finitions soignées et de haute qualité.

Nous mettons tout en œuvre pour vous permettre d'apprécier les finitions de nos logements par le biais de biens témoins. Demandez à visiter nos biens !

Gros œuvre

Remarques préliminaires :

Les fouilles sont ouvertes aux dimensions voulues pour l'implantation du bâtiment ainsi que pour les appareils d'égouttage (chambre de visite, dis connecteur, ...)

Le réseau d'égouttage est étudié en fonction des prescriptions urbanistiques et des exigences du terrain. Le raccordement à l'égout public est exécuté par l'entreprise pour la somme forfaitaire de 1.000 € HTVA.

1. Maçonnerie

1.1. Béton de fondation

Référence :

SGS, spécialisé en étude géotechnique

AR DUO, bureau d'architecture

PROJ'IMMO, coordinateur sécurité et santé

PEB, BeSC Serge Cornet

SPRL Dupont, Géomètre

L'assise du bâtiment est au minimum 80 cm sous le niveau du sol aménagé (à l'abri du gel). Les spécialistes, mentionnés ci-dessus, ont pris la décision d'asseoir l'immeuble sur **un radier**.

1.2 Canalisations et citerne d'eau de pluie

Les canalisations en PVC sont placées suivant un plan de principe défini, au cas par cas. Elles permettent l'évacuation des eaux fécales, des eaux usées et des descentes d'eaux pluviales.

Les canalisations de diamètre approprié sont raccordées entre elles par des coudes, T et Y et placées en pente régulière vers les appareils d'assainissement prévus au plan et/ou vers la chambre de visite avant l'égout.

Chaque maison est dotée d'une citerne d'eau de pluie d'une contenance de 10.000 litres. Un ajutage à 5.000 litres est conforme au requis décrit dans les prescriptions urbanistiques. Une gaine vide équipée d'un tire-fil connecte la citerne aux vides ventilés.

1.3 Raccordements extérieurs

Les divers raccordements aux énergies ne sont pas compris dans l'entreprise. Les travaux doivent être réalisés par les compagnies concernées (RESA-TECTEO, CILE, PROXIMUS, RESA-ALG). Les tranchées, la fourniture et la pose des gaines avec tire fils (du manchon/fourreau à la limite du terrain) sont comprises.

1.4 Protection contre l'humidité

Les vides ventilés et caves sont cimentés au mortier et goudronnés. En sus, du coaltar, une membrane du type « platon » est posée sur l'entièreté du périmètre formant une double paroi contre l'humidité. La pose de dibas protège la maçonnerie d'élévation contre l'humidité ascensionnelle. Des « dibas » sont systématiquement posés au pied des maçonneries d'élévation. L'entrepreneur et l'architecte veillent à ce que ce les « dibas » soient placés suivant les règles de l'art.

1.5 Planchers en hourdis du rez-de-chaussée

Les planchers sont constitués de hourdis en béton lourd de surcharge utile de 350Kg/m².

Une chape de compression armée de 5 cm d'épaisseur est coulée sur toute la surface.

1.6 Planchers en hourdis des étages

Idem plancher du rez-de-chaussée. Suivant indications de l'architecte ou du bureau d'études.

1.7 Maçonnerie d'élévation des murs extérieurs

La maçonnerie d'élévation a une épaisseur totale de 39 cm. Elle démarre à partir de l'assise du hourdis du rez-de-chaussée et se compose comme suit :

- ✓ Parement en briques de terre cuite module 21/10/6.5 (58 pces / m²)
- ✓ Creux ventilés
- ✓ Panneau isolant de **120 mm** en polyuréthane « PUR » placé contre la paroi chaude en maintenant la lame d'air
- ✓ Maçonnerie de 14 cm en béton.

La liaison entre les murs en béton et les briques est assurée par des crochets en galvanisés avec μ goutte d'eau. La ventilation du creux est quant à elle assurée par des joints verticaux entre briques évidés en bas des murs et au-dessus des linteaux.

1.8 Murs intérieurs

Les cloisons intérieures ont une épaisseur de 9 cm et sont composées de blocs de béton léger de structure. Les murs porteurs sont en blocs de béton de 14 ou 19 cm.

Les maçonneries mitoyennes sont composées d'un double mur sandwich en blocs de béton plein de 14 cm et en blocs de béton de 14 cm. Une laine de roche de 3 cm est intercalée entre ceux-ci pour assurer un meilleur confort acoustique.

1.9 Cheminées

Pour le chauffage central, les chaudières sont directement connectées à l'extérieur via des conduits inox muraux.

1.10 Seuils

Les seuils de portes et fenêtres sont réalisés en pierre bleue (petit granit), épaisseur soit de 5 cm soit de 6 cm, largeur minimum de 18 cm avec débordement avant et larmier. Eventuellement (suivant plans) débordement latéral de 5 cm de part et d'autre de la baie, lorsque cela est possible.

Le chant vu est meulé, la face supérieure est meulée. La pose est exécutée au mortier de ciment. La porte d'entrée a un **seuil avec talon**.

1.11 Aciers

- Cornières galvanisées pour baies extérieures
- Poutrelles métalliques protégées contre la rouille (enduites de 2 couches de minium)

1.12 Linteaux

Les linteaux des baies extérieures sont réalisés en briques.

1.13 Ventilation

Pour la Ventilation Mécanique Centralisée, une aération est prévue au lot couverture.

1.14 Boucle de terre

Le bouclage du conducteur de terre s'effectue à l'endroit du compteur d'électricité qui se situe, au cas par cas, dans le local technique ou le garage.

Le câble de cuivre d'une section de 35 mm² est placé sous les fondations linéaires et sur le périmètre.

1.15 Terrasses

Chaque maison dispose d'un béton de propreté en terrasse sise en façade arrière. L'acquéreur pourra y accéder par une porte coulissante en aluminium. Le dallage peut être effectué en option.

1.16 Garages

Les garages sont intégrés au volume principal. Pour les portes de garage, voir le point « menuiseries extérieures ».

2. Charpente

Une charpente composée de fermes est assise sur les murs des façades avant et arrière. Cette technique permet d'exploiter, le cas échéant, un espace de rangement.

Les planches de face (chenal) et de pignon (tuile de rives) en sapin rouge du nord traité ont une section de 120/18 mm

3. Couverture

3.1 Tuile

Le recouvrement de toiture est réalisé en tuiles de terre cuite « VOLNAY », posées sur des lattes et contre-lattes appropriées suivant l'écartement du support. Celles-ci sont fixées par clouage à la charpente.

Toutes les pièces de finition telles arêtiers, rives, chatières et faîtières (ventilées) sont prévues dans le même matériau.

3.2 Sous toiture

BBV adapte systématiquement une sous toiture à l'aide d'un film polyéthylène renforcé et micro perforé de 140 gr/m². Cette sous toiture permet d'éviter toute

infiltration et assure une évaporation de l'humidité ambiante de l'intérieur vers l'extérieur.

3.3 Zinguerie

Au bas des versants est placé un chenal mouluré profilé en zinc (développement 333 mm) de type « mopac » et fixé par crochets, axés à 45 cm maximum, à la charpente. Des tuyaux de descente en zinc de 80 mm de diamètre évacuent les eaux de pluie vers le réseau de canalisation. Chaque tuyau de descente est fixé à la maçonnerie à l'aide de colliers galvanisés. Les fixations sont espacées de maximum 1,5 m. La jonction chenal / descente est assurée par un coude en zinc de même diamètre que le tuyau de descente. Le tuyau de descente est introduit avec réducteur dans la décharge PVC en attente placée par le maçon au niveau du sol.

4. Menuiserie extérieure

Menuiseries sur mesure réalisées en **PVC** de marque **DECEUNINCK ELEGANT** (pour les fenêtres). Les châssis sont réalisés avec triple frappe, double vitrage isolant et joint d'étanchéité périphérique conformément à la dernière norme en vigueur. Ces châssis sont issus d'une fabrication belge.

Les vitrages de l'entièreté des menuiseries respectent scrupuleusement la norme NBN S23-002. C'est-à-dire le feuilletage du verre pour les portes et fenêtre dont la hauteur d'allège est inférieure à 90cm.

Porte d'entrée avec triple frappe, et joint d'étanchéité automatique « Kaltefeind ». Cylindre de sécurité standard. Des cylindres de sécurité renforcés sont proposés en option.

Les portes de garages sont en aluminium laqué. Elles sont prioritairement

de marque HÖRMANN. Il s'agit du modèle sectionnel LPU Silkgrain rainure L, ferrure Z et motorisé par un moteur Promatic muni de deux télécommandes et d'un bouton poussoir.

Les châssis au niveau du sol sont munis de **volets monobloc, motorisés**.

5. Rejointoiement des maçonneries

Le rejointoiement est réalisé en ton gris ou ton sur ton, au cas par cas. Les joints entre les bâtées de fenêtres et les châssis sont réalisés en silicone transparent.

Des joints verticaux évidés au bas des murs et au-dessus des baies de fenêtres permettent la ventilation du creux de la maçonnerie.

6. Remblais bruts

Ce poste comprend la remise en place des terres aux alentours immédiats du bâtiment.

Remarques générales

Tous les travaux décrits ci-dessus sont réalisés selon les règles de l'Art.

Le Maître de l'Ouvrage et/ou l'architecte se réserve(nt) le droit de modifier le présent descriptif des travaux dans le but d'améliorer la qualité constante des travaux en fonction de l'évolution technique de construction.

Le descriptif des travaux est remis aux acquéreurs à titre purement informatif. Il ne constitue pas un document contractuel.

Les parachèvements

1. Menuiseries intérieures

1.1 Portes intérieures

Pour les portes intérieures, la base consiste en une porte à chant plat tubulaire, surfacée chêne ; ébrasements et chambranles surfacés chêne ; quincaillerie en inox ; verni incolore.

Option : D'autres finitions peuvent être obtenues sur demande.

1.2 Parquet

Les chambres et espace nuit sont revêtues d'un parquet, de type Quick Step ou similaire, posé sur une sous-couche thermo-acoustique. Les espaces avec parquet disposent de plinthes en bois.

1.3 Escaliers

L'escalier d'étage est réalisé chêne blanchi 35mm, 1/4 ou 2/4 tournant, sans contremarche. Rampe et balustrade horizontale composée de 3 tubes inox et d'un guide-mains rectangulaire.

2. Mur et plafond

Le plafonnage est de type « Knauf » ou similaire et exécuté sur tous les murs en blocs et sur dalles de hourdis.

Les enduits sont prêts pour le travail du peintre : c-à-d faisant l'objet de petites finitions possibles (planéité, réparation, rebouchage).

De plus, après un an, il appartient à l'acquéreur de poser un joint d'Elastofil sur les crans laissés aux anglées par le plafonneur.

Remarque : Les pièces métalliques à plafonner sont recouvertes préalablement d'un treillis et enduites afin d'éviter toutes fissurations et taches de rouille.

3. Tablettes

Les appuis de fenêtre intérieurs sont en marbre beige/blanc « de Carrare » avec le chant poli. Les tablettes ont une épaisseur de 2 cm et une profondeur de +/- 18 cm.

4. Chape, isolation thermique et phonique des sols

Une isolation thermique PUR projetée d'une épaisseur de 10cm est prévue au rez-de-chaussée. Au rez-de-chaussée et au premier étage est prévue une chape de +/- 8 cm exécutée au sable du Rhin prête à recevoir un carrelage ou un parquet d'une épaisseur de +/- 10mm. La chape est armée d'une fibre ou d'un treillis galvanisé à mailles 50/50/02.

5. Carrelage - faïence

Sont compris dans le poste carrelage :

Carrelage au sol dans living, cuisine, hall d'entrée, WC, vestiaire, buanderie, garage et salle de bains.

Habillage de la baignoire avec regard de visite.

Faïences salle de bains sur une hauteur de **2,10** mètre.

Plinthes dans toutes les pièces carrelées.

Prix public carrelage : 34 €/ m² htva (fournisseur agréé par BBV SPRL)

Prix public plinthes : 10€ / mct htva (fournisseur agréé par BBV SPRL)

6. Chauffage Pompe à Chaleur, chauffage SOL

Les marques et types de matériel proposés sont donnés à titre indicatif et peuvent être remplacés à tout moment par du matériel similaire et de qualité équivalente.

Dans les conditions normales d'utilisation, les températures s'établiront comme suit :

+ 18° C pour les chambres et le hall

+ 22° C pour le séjour et la cuisine

7. Electricité

Les marques et types de matériel proposés sont donnés à titre indicatif et peuvent être remplacés à tout moment par du matériel similaire et de qualité équivalente.

L'installation est exécutée conformément à la réglementation technique en vigueur au moment de l'élaboration du présent descriptif des travaux.

Le tubage est encastré dans les murs, sols et plafonds des locaux d'habitation. Il est apparent dans les locaux non plafonnés (garage).

- ✓ Interrupteurs de marque LEGRAND BLANC ou similaire de type à bascule.
(Les appareils d'éclairage ne sont ni fournis ni posés)
- ✓ Prises de courant assorties.
- ✓ Coffret type 36 modules à fusibles automatiques.
- ✓ Différentiel général 300 mA, différentiel (Salle de bains, lave-vaisselle, séchoir, machine à laver) 30 mA.
- ✓ Tubage TV, fils et prise et tubage RTT, fils et prise.
- ✓ Sonnette de type carillon fonctionnant sur le secteur et commandée par bouton avec porte nom sur la porte d'entrée.
- ✓ Raccordement à la boucle de terre ainsi que réalisation des liaisons équipotentielles principales et secondaires.
- ✓ Thermostat avec fils.

- ✓ Réception par un organisme agréé.
- ✓ Installation prévue pour la téléphonie, internet et télévision via VOO (voir ci-dessous télédistribution) et via PROXIMUS (voir ci-dessous RJ45).

NB : Colonne de raccordement NON COMPRISE.

Répartition des éléments électriques au travers des pièces.

<i>LOCAL</i>	<i>INTITULE</i>	<i>QTE.</i>
TERRASSE	1 POINT LUMINEUX A 1 DIRECTION + TEMOIN	1
	PRISE	2
GARAGE	PRISE MOTEUR	1
	PRISE	2
	1 BOUTON POUSSOIR	1
	1 POINT LUMINEUX A 2 DIRECTIONS	1
	PRISE AMPLI	1
BUANDERIE	PRISE MACHINE A LAVER	1
	PRISE SECHOIR	1
	PRISE	1
	1 POINT LUMINEUX A 1 DIRECTION	1
HALL	1 POINT LUMINEUX A 3 DIRECTIONS	1
	1 PRISE	1
	1 POINT LUMINEUX A 1 DIRECTION + TEMOIN (EXT)	1
LIVING	1 POINT LUMINEUX A 2 DIRECTIONS	2
	PRISES	3
	PRISE DOUBLE	0
	PRISE TRIPLE	1
	TUBAGE RJ45	1
	TUBAGE TELEDISTRIBUTION	1
	TUBAGE THERMOSTAT	1
CUISINE	1 POINT LUMINEUX A 2 DIRECTIONS	1
	1 POINT LUMINEUX A 1 DIRECTION	1
	PRISES (FR, HOTTE, MO)	3
	PRISE DOUBLE	2
	PRISE LAVE VAISSELLE	1

	PRISE FOUR	1
	PRISE TAQUE CUISSON	1
WC	1 POINT LUMINEUX A 1 DIRECTION	1
CHAUDIERE	ALIM chauffage + sonde	1
	TUBAGE RJ45	1
	PRISE	1
SALLE DE BAINS	1 POINT LUMINEUX A 1 DIRECTION	1
	1 POINT LUMINEUX lavabo A 1 DIRECTION	1
	PRISE lavabo	2
CHAMBRE1	1 POINT LUMINEUX A 2 DIRECTIONS	1
	PRISES	2
	PRISE DOUBLE	1
	TUBAGE TELEDISTRIBUTION	1
	TUBAGE RJ45	1
CHAMBRE 2	1 POINT LUMINEUX A 2 DIRECTIONS	1
	PRISES	4
	PRISE DOUBLE	0
CHAMBRE 3	1 POINT LUMINEUX A 1 DIRECTION	1
	PRISES	1
	PRISE DOUBLE	1
HALL DE NUIT	1 POINT LUMINEUX SUR DETECTEUR	1
	DETECTEUR THEBEN 360°	1
LOCAL RANGEMENT	ALIM extracteur +commande	1
	1 POINT LUMINEUX A 1 DIRECTION	1

8. Sanitaire

Les marques et types de matériel proposés sont donnés à titre indicatif et peuvent être remplacés à tout moment par du matériel similaire et de qualité équivalente.

Avant le début des travaux, l'acquéreur est consulté par l'installateur afin de déterminer l'emplacement exact de l'équipement prévu.

L'installation est exécutée conformément à la réglementation technique en vigueur au moment de l'élaboration du présent descriptif des travaux.

L'installation sanitaire de base comprend les alimentations eaux chaudes et froides ainsi que les décharges des appareils suivants :

- ✓ 1 x baignoire en acrylique blanche 170 x 70 cm avec ses accessoires
- ✓ 1 x mitigeur Bains/douche GROHE eurosmart avec sa pomme de douche et flexible GROHE
- ✓ 1 x douche avec tub à fond plat 90*120cm et avec sa paroi vitrée 8mm.
- ✓ 1 x mitigeur douche thermostatique GROHE
- ✓ 1 x **colonne de douche** GROHE EUPHORIA avec thermostat et aquadimmer.
Douche de tête Ø 260 mm + douchette à main 1 jet.
- ✓ 1 x **meuble ALLIBERT de 160 cm** avec ses accessoires pour les SdB
- ✓ 2 x miroir 50 x 70 cm
- ✓ 2 x mitigeur lavabo à vidage GROHE eurosmart
- ✓ 2 x WC suspendu avec ses accessoires
- ✓ 1 x lave main de coin et ses accessoires
- ✓ 1 x robinet froid lave-mains
- ✓ 1 x robinet de passage pour lave vaisselles
- ✓ 1 x alimentation froide pour machine à laver + décharge
- ✓ 1 x alimentation de la chaudière + décharge
- ✓ 1 x raccordement compteur
- ✓ Tuyauterie en fusiotherme ou équivalent (PPM)

9. Ventilation

Un système mécanique RENSON C+ SMARTZONE est prévu dans chaque unité d'habitation. L'Healthbox® Smartzone est un système de ventilation commandé à la demande qui enregistre la qualité de l'air dans votre habitation 24/24h et adapte le débit d'extraction en fonction de la qualité d'air mesurée. Ceci signifie qu'en plus des pièces humides, on peut ventiler les chambres à coucher pour éviter les trop hautes concentrations de CO2 pendant la nuit. L'air dans la chambre à coucher est renouvelé quand c'est nécessaire (lorsque le seuil du niveau de CO2 est dépassé). Vous vous levez le matin frais et dispos pour commencer la journée.

L'air frais rentrant par les locaux secs, au travers des grilles de ventilation auto-réglables situées dans les menuiseries extérieures.

10. Cuisine équipée (EN OPTION)

Chaque logement dispose d'une cuisine équipée munie de meubles « Ballerina » alliant un **design italien** à une **fabrication allemande**. Les meubles sont en panneaux stratifiés de 19mm d'épaisseur, leurs fonds sont en panneaux de 9mm d'épaisseur, garantissant ainsi une meilleure robustesse du meuble à travers le temps en regard des meubles généralement proposés sur le marché. De plus, le plan de travail est en stratifié à haute résistance H4 avec des chants en PVC à angle droit. La cuisine dispose de grands tiroirs casseroles, d'une poubelle sous l'évier ainsi qu'un évier inox BLANCO avec son mitigeur **garanti 5 ans**.

Les tirants sont en acier brossé et les charnières sont auto-freinées afin de vous permettre une manipulation optimale et discrète de votre mobilier.

Deux finitions esthétiques sont possibles :

- Stratifié RESOPAL : stratifié blanc à très haute résistance et anti jaunissement
- Stratifié pour les couleurs ou structures naturelles (bois, béton, ...).

Cette belle cuisine est équipée d'électroménagers pour rendre son expérience encore plus enviable :

- ✓ Frigo 240L
- ✓ Congélateur 3 tiroirs
- ✓ Four micro-onde intégré
- ✓ Four multifonctions (8 fonctions) dont air pulsé, décongélation, grill, turbo grill, ...
- ✓ Taque vitrocéramique à touches sensibles avec zone extensible
- ✓ Lave-vaisselle économique A++, avec panier
- ✓ Eclairage spots led réparti sous les meubles hauts

Tous ces électroménagers sont de marque allemande **AEG** ou équivalent.

Remarques générales

Tous les travaux décrits ci-dessus sont réalisés selon les règles de l'Art.

L'association et/ou l'architecte se réserve(nt) le droit de modifier le présent descriptif des travaux dans le but d'améliorer la qualité constante des travaux en fonction de l'évolution technique de construction.

Le descriptif des travaux est remis aux acquéreurs à titre purement informatif. Il ne constitue pas un document contractuel.

Notes